



Contrat départemental pour la transition écologique 2023/2025
 avec la commune de Saint-Etienne du Grès
 Phasage financier des opérations et plan de financement
 prévisionnel global

ANNEXE 1

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnables HT			Total des dépenses subventionnables par projet HT	Montant des subventions proposées			Total des subventions par projet	Financements sollicités auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
	2023	2024	2025		2023	2024	2025		Partenaires	Montant	Montant	%
Réhabilitation (performance énergétique, rénovation fonctionnelle, réalisation d'une cour écologique) et restructuration du groupe scolaire	1 000 000 €	700 000 €		1 700 000 €	500 000 €	350 000 €		850 000 €	Agence de l'eau Etat : fonds vert Etat : DETR	170 000 €	680 000 €	40%
Transition écologique : aménagement des lotissements de la Laurade, les céréales et les sanonnets (passage éclairage public en LED, sécurisation des voies, prévention des risques naturels, gestion de l'eau, traitement qualitatif paysager)		800 000 €	1 500 000 €	2 300 000 €		400 000 €	750 000 €	1 150 000 €	Etat	230 000 €	920 000 €	40%
TOTAL	1 000 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	4 000 000 €	500 000 €	750 000 €	750 000 €	2 000 000 €		400 000 €	1 600 000 €	